



Jean-Pierre Sueur a rencontré ce mercredi 13 mai à la maison d'arrêt d'Orléans les représentants des syndicats UFAP, FO et CGT des personnels de cette maison d'arrêt.

Ceux-ci lui ont fait part de leur préoccupation liée à la situation spécifique de cette maison d'arrêt.

A la suite de cette rencontre, Jean-Pierre Sueur a transmis ce même 13 mai un courrier à François Fillon, Premier ministre, dans lequel il lui fait part de « *la vive préoccupation des personnels de cette maison d'arrêt* », dont il connaît et salue « *le professionnalisme et l'attachement au bon accomplissement de la mission qui est la leur* ».

Jean-Pierre Sueur écrit dans ce courrier : « *Les chiffres sont éloquentes. Pour ce qui est du quartier hommes, il y a 207 détenus pour 84 places, soit un taux de suroccupation de 264%, alors qu'au quartier femmes, le nombre de détenues est de 22 pour 10 places. Au second étage du quartier hommes, il y a 96 détenus pour 35 places, soit un taux de suroccupation de 275%. On atteint là un triste record national !* ».

« *Devant une telle situation, l'inquiétude des personnels est tout à fait compréhensible. Ceux-ci souhaitent, en premier lieu, le transfert vers des établissements pour peines des personnes (plusieurs dizaines) détenues dans cette maison d'arrêt qui sont condamnées pour une période supérieure à un an. Ils souhaitent, en second lieu, l'affectation à cette maison d'arrêt des postes absolument nécessaires, en particulier à l'approche de la période d'été* » (...)

« *Ils font valoir qu'il est indispensable que 7 postes soient créés dans les plus brefs délais pour faire face à la situation créée par la suroccupation que je viens d'évoquer. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute autorité l'attribution à la maison d'arrêt d'Orléans de ces postes qui apparaissent absolument nécessaires* ».

Jean-Pierre Sueur a adressé la même lettre à Rachida Dati, Garde des Sceaux, ministre de la Justice.